

# LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

## REMIS

La nécessité de terminer le présent numéro avant la fête des Rois nous empêche de publier quelques articles et correspondances cette semaine.

## "L'INCIDENT GAUVREAU"

Monsieur le Rédacteur du "Progrès du Golfe",

Dans un numéro récent de votre journal, vous avez reproché à M. Chs. A. Gauvreau, N. P., M. P., de s'être abstenu de faire partie de la délégation qui est allée rencontrer Sir Henry Thornton, à son passage à Rivière-du-Loup, pour lui soumettre les demandes du Comité de Témiscouata.

A titre de lecteur assidu de votre journal, me permettez-vous d'exprimer une opinion contraire à la vôtre au sujet de la responsabilité de M. Gauvreau, qui a beaucoup d'excuses à faire valoir.

D'abord, il n'est pas jeune. De son pas jadis alerte, il a déjà franchi le cap de la soixantaine, et il est très prudent, quoique fort nerveux. Il est rendu à l'âge respecté où l'on fait, malgré soi, des retours sur soi-même, et où l'on cherche à éviter autant que possible le moindre faux-pas qui pourrait compromettre la réalisation de l'idéal de toute carrière de politicien quelconque. Et Dieu sait s'il n'a cessé d'être un partisan modéré.

Ensuite, il faut tenir compte du tempérament de chacun. Vous n'ignorez pas non plus que M. Gauvreau a une peur épouvantable des chars! Il l'a prouvé en ne montant pas une seule fois les pieds dans son comité pendant les longs mois de la dernière session fédérale, cela par crainte des dangers que comporte un voyage en chemin de fer. On a déjà reproché à M. Gauvreau d'être à la queue des autres députés à Ottawa, et on a eu tort. N'est-ce pas lui qui décroche haut-la-main, chaque année, le premier prix d'assiduité, sous la forme d'un beau chèque de \$4,000.00 tout rond?

Sous les circonstances, vous devez reconnaître, M. le Rédacteur, tout son mérite d'avoir entrepris, il n'y a guère plus d'un mois, un voyage de long cours comme celui de Rivière-du-Loup à Rimouski (aller et retour) pour paraître comme témoin à charge de son ami de cœur, le Dr Parrot, martyr de la politique, dans le procès désormais fameux où celui-ci s'était promis de faire mettre l'avocat Pouliot en prison pour libelle.

Pour se remettre de ce surmenage désespéré, on assure que son médecin, qui le suit pas à pas, lui a prescrit un repos absolu de deux mois et lui a sévèrement défendu tout effort intellectuel à l'avenir, sauf celui de fumer sa pipe à satiété, et de saluer ses électeurs qui n'ont pas pu encore obtenir les positions promises.

Vous savez aussi quelle profonde horreur M. Gauvreau professe à l'endroit des commis de bar? Or, avant de venir au Canada, Sir Henry Thornton administrait en Angleterre des Compagnies de chemins de Fer dans les wagons desquelles il était permis de vendre des liqueurs spiritueuses. Imaginez-vous Sir Henry Thornton commis de bar en chef! Cette seule pensée donnait le cauchemar à M. Gauvreau le timoré.

Il est vrai que le premier ministre du Canada, qui doit avoir des usages, a jugé à propos de donner un banquet à Sir Henry Thornton, qu'avant *Verchères* du "St-Laurent" personne n'a reproché aux députés qui allaient lui faire part des besoins de leur comité, de manquer de tact; mais j'ose croire tout de même que je vous ai expliqué à votre entière satisfaction que c'était parce que M. Gauvreau, qui n'étaient pas encore re-

mis d'un voyage de 120 milles (aller et retour) comme témoin du Dr Parrot à Rimouski, n'était pas assez fort pour entreprendre un voyage de 2 milles (aller et retour) — songez au nombre de pieds, de pouces et de lignes que deux milles représentent, — même pour défendre les intérêts de son comité auprès du Président du Bureau de Direction des Chemins de Fer de l'Etat. Lui fallait monter la côte de la Station et se rendre tout près des chars pour rencontrer quelqu'un qu'il imaginait vraisemblablement comme chef des commis de bar de l'univers. Et ensuite, il avait peut-être des remords d'avoir promis tant de positions.....

Après tout cela, vous serez forcé d'admettre que M. Gauvreau avait raison de se cacher chez lui quand le grand Manitou des Chemins de Fer est passé à la Rivière-du-Loup.

UN QUI CONNAIT.

## L'impôt sur les quittances au Canada

### LA NOUVELLE LOI EN VIGUEUR. CE QUE'ELLE PRES-CRIT — LES RECEPTIONS

La nouvelle loi décrétant un impôt de 2 sous sur tout reçu ou quittance pour un montant de \$10.00 ou plus au Canada est devenue en force avec le commencement de la présente année. Cet impôt peut être acquitté de deux manières ou bien par l'apposition d'un timbre gommé sur les quittances, ou par l'usage de feuilles de papier portant un timbre sec indiquant l'acquiescement de l'impôt de deux sous.

Il est à remarquer au sujet de cet impôt que les ventes pour lesquelles il n'est pas donné de quittances, pour quelque montant qu'elle soient, n'entraînent pas le paiement de l'impôt, disons, par exemple pour les ventes au comptant, ou la marchandise est livrée sur paiement du coût de cette marchandise sans qu'il soit donné de reçu.

Voici ce que disent au sujet les règlements édictés par le ministre des douanes et de l'accise, règlements publiés dans le supplément de la "Gazette Officielle" du 20 décembre dernier: "Les bordereaux de ventes au comptoir et les billets des caisses enregistrees ne sont pas imposables, pourvu qu'aucun mot impliquant ou indiquant l'accusé de ré-ception ou le paiement de l'argent n'y soient inscrits". Ainsi les petits cartons portant la mention du chiffre du montant acheté dans un magasin, quand même ce montant dépasserait de beaucoup \$10.00 ne doivent pas porter de timbres pourvu qu'il n'y soit pas indiqué que le montant mentionné a été payé.

Nous parlons plus haut de l'emploi autorisé des feuilles de papier portant des timbres secs "embossed". Les marchands peuvent envoyer des formules de quittances au commissaire des douanes et de l'accise, à Ottawa, qui fera imprimer les timbres secs sur ces formules. Les marchands paieront ainsi d'un seul coup pour un bon nombre de quittances, ce qui leur évitera l'ennui d'avoir à opposer des timbres gommés sur les formules, les unes après les autres.

Les droits de timbres ne s'appliquent pas au reçu pour une somme déposée dans une banque; à la reconnaissance par une banque de la réception d'une lettre de change ou d'un billet à ordre dans le but de la présenter pour acceptation ou paiement; au reçu pour paiements de fonds à Sa Majesté.

Les feuilles de paye, sur lesquelles les signatures des employés sont inscrites à titre de reçus pour leurs salaires sont imposables relativement à chacune de ses signatures. Les reçus pour le paiement des taxes sauf ceux donnés à ou par le gouvernement du Dominion du Canada, ou le gouvernement d'une province, sont imposables.

Les reçus des courtiers en douane sont imposables. Toutes les polices d'assurance soit pour le feu, la vie, la marine et les accidents, dans lesquels il est fait mention qu'on a reçu un paiement d'argent sont sujet à la taxe. Tous les reçus d'assurance accusant réception d'argent sont imposables. Les reçus faits en dehors du Canada, mais qui ne sont pas valides tant qu'ils n'ont pas été contresignés au Canada, sont imposables. (Les chèques-reçus et le chèque sur lequel les reçus sont endossés ne sont pas sujets à l'impôt du reçu lorsqu'ils sont adressés à une banque. Les talons de souche d'un mandat d'express imposable, retenus par le preneur ne sont pas sujets à l'impôt du reçu.

L'expression reçue "pour les fins de la présente loi" comprend tout billet, mémoire ou écrit par lequel il est reconnu ou exprimé qu'il a été reçu, déposé ou remboursé des fonds s'élevant à \$10.00 ou plus, ou une lettre de change ou billet à ordre pour une somme d'argent s'élevant à \$10.00 ou plus, ou par lequel il est reconnu qu'il a été réglé, acquitté ou payé une dette ou demande, d'un montant de \$10.00 ou plus; ou qui signifie ou comporte une pareille reconnaissance, qu'il soit ou non signé du nom de quelque personne.

Personne ne doit donner un reçu "d'un montant d'au moins \$10.00" à moins qu'il n'y soit apposé un timbre gommé ou à moins qu'il n'y soit empreint un timbre sec, de la valeur de 2 sous et ce timbre doit être oblitéré par la personne qui donne le reçu avant qu'elle ne s'en départisse. La personne qui oblitére le timbre doit le faire en écrivant ou empreignant sur le timbre ou entravers son nom ou ses initiales, ainsi que la date exacte de l'oblitération.

Est passible d'une amende d'au plus \$2.00 quiconque enfreint l'une des dispositions de cette loi, qui refuse de donner un reçu dûment timbré ou qui sépare la somme payée avec l'intention d'échapper le droit à payer.

## Un journal qui fait honneur à Rimouski

Ne serait-ce que pour nous venger honnêtement de ceux qui méprisent ou dédaignent notre journal parce qu'il n'est ni grand, ni gros, ni épais, qu'il ne coûte d'abonnement qu'une piastre par an, nous nous empressons de citer le bref et magnifique témoignage d'estime que vient de rendre au *Progrès du Golfe* l'hebdomadaire le plus vivant, le plus libre, le plus intéressant et le mieux fait de tous à l'heure actuelle en cette province, c. à d. le *Matin*, de Montréal.

Parlant du *Progrès du Golfe*, notre brillant confrère dit: "Quand cette brave sentinelle cogne des clous, c'est dans la canaille qu'elle s'applique". Les gens de Rimouski doivent "être fiers de posséder un tel journal."

## PAS DE LOI

La session de Québec s'est close sans que le gouvernement ait fait voter par sa majorité une loi de presse. Aussi bien et pour montrer ses dispositions à l'endroit des journaux qu'il ne subventionne ni directement, et qui tiennent à rester libres de toute influence ministérielle, se contentant de donner les nouvelles telles qu'elles sont, sans se préoccuper de la faire sous un biais toujours favorable aux politiciens, le ministre a fait sanctionner par le lieutenant-gouverneur le fameux bill Taschereau-Roberts, si justement dénoncé par M. Thomas Chapais. C'est une restriction de plus à la liberté des commentaires de presse. Dorénavant, tout journaliste qui critiquera, pendant la session, l'assemblée législative ou un de ses membres d'une façon qui déplaira à la majorité s'expose à faire un an de prison, après avoir été jugé par la majorité elle-même. Pareille loi n'existe dans aucun autre pays de régime parlementaire. Cela donne la mesure de la largeur d'esprit et des dispositions de nos politiciens à l'endroit de la presse libre. S'il

## Plus d'un million en 25 ans

Un journal découvre, dans les comptes publics, que le *Soleil* a touché l'an dernier \$122,000 des fonds publics. Un autre, après un relevé plus étendu des mêmes comptes publics, porte ce chiffre à \$126,000. Le *Soleil* ne nie aucun de ces deux chiffres. Il se tait, — et continue à toucher l'argent de la province. Certains de ceux qui le lisent, savent que, depuis vingt-cinq ans, il a reçu plus d'un million, peut-être tout près de deux millions, de la main des gens qu'il défend, et qu'ils prennent cet argent dans le trésor provincial. Ils savent aussi que penser de son zèle pour le ministère, de son émerveillement des discours que font — ou se font faire — tel et tel politicien ministériels. Il est payé, il jure pour eux, et plus il est payé, plus il jure. On comprend qu'il se batte pour la perpétuité de ce régime.

G. P. — *Le Devoir*

## PIETRE ORGANISATION POLICIERE

Par ce qui ressort de la preuve de l'enquête royale, il est clair que l'administration judiciaire n'avait pour l'aider qu'un bien piètre organisation. Les premières opérations de la police en cette triste affaire, ont été décevantes. Il n'est pas étonnant que les assassins de Blanche Garneau aient eu le temps de prendre le large. D'autre part, nous constatons par l'enquête, que les méthodes de recherches policières sont désuètes, et ne cadrent pas avec le développement scientifique opéré durant ces derniers temps par les limiers des villes américaines et des pays d'Europe.

Le fait qu'on n'ait pas eu recours à l'empreinte digitale, nous semble une énormité, car ce mode de recherche est aujourd'hui de pratique courante dans le monde policier. Il est évident que dans les rangs de la police aux ordres du gouvernement, nous ne comptons pas de limier de la force du célèbre Burns qui, de la découverte d'un simple mouvement d'horlogerie dans les ruines de la bâtisse dynamitée du *Times* de Los Angeles, finit par remonter la trame de la tragédie, et coffrer les dynamiteurs. Sans être de la force du limier américain, il nous semble que notre organisation de police aurait pu mieux faire pour la découverte des meurtriers de la jeune Garneau, à Québec, de Mlle Malherbe, de Jobin à Montréal. Tous ces crimes demeurent impunis, et nous croyons bien que ce qui restera de cette enquête dans l'esprit du public, c'est que le gouvernement n'assume la protection de la société qu'avec une faible organisation.

Le "Bien Public" de Trois-Rivières.

## LE PELERINAGE EN TERRE SAINTE

### DELEGATION APOSTOLIQUE AU CANADA ET A TERRE-NEUVE.

Ottawa, le 20 décembre THOS. COOK & FILS 526 ouest, rue Sainte-Catherine MONTREAL...

Messieurs,

En réponse à votre demande de renseignements du 15 courant mois à propos des documents exigés par les lois de l'Eglise pour célébrer la sainte-Messe à bord des paquebots, sur mer et sur les fleuves, j'ai le plaisir de vous informer que chaque prêtre doit être pourvu de deux documents, c. à d., du *Celebrat* de son Evêque et de la *permission de dire la sainte-Messe sur mer*. Cette permission, à présent, est donnée seulement par le Saint-Siège ou par la Délégation Apostolique.

Agréez, Messieurs, mes sentiments distingués.

J. P. Di Maria Arch. Dél. Ap.

avait écouté certains de ses membres, le gouvernement serait allé encore plus loin, toute critique violente d'un député ou d'un ministre ou de la législature, même entre deux sessions, aurait exposé les journalistes à l'emprisonnement pendant un an. Quand certains "libéraux" perdent la tramontane...

G. P. — *Le Devoir*

## Assemblée politique

Au Théâtre Populaire

LUNDI SOIR, 8 JANVIER, A 8h.

Objet d'extrêmes instances de la part d'un groupe agissant et influent d'électeurs libéraux qui désirent que je me porte candidat à la députation provinciale du comté de Rimouski, malgré ma résistance la plus énergique et mon ardent désir de ne pas devenir candidat ni député, j'ai, par compromis avec mes amis et "lançeurs", décidé de tenir d'urgence une assemblée publique où j'exposerai :

- 1.—*Mon attitude* et mes opinions, en politique ;
- 2.—*Mes raisons et objections* personnelles contre la candidature ;
- 3.—*Les conditions essentielles* auxquelles je consentirai, en définitive, à briguer les suffrages advenant que, après exposé fait, franc et net, de mes opinions politiques et de mes objections à la candidature, l'on persisterait à me pousser de l'avant et à me mettre sur les rangs; si ces conditions ne sont pas agréées ni exécutées je ne serai point candidat.

Cette assemblée publique est convoquée pour lundi soir, 8 janvier courant, à 8 heures, et aura lieu au Théâtre Populaire. Tous les électeurs qui désireront y assister—libéraux, conservateurs, fermiers, indépendants ou neutres, de Rimouski et de toute paroisse du comté—y seront admis.... jusqu'à concurrence de la capacité de la salle. Je verrais avec plaisir parmi les assistants, quelle que soit son opinion à mon égard, à titre de premier citoyen du comté et d'ami personnel, mon ancien compagnon d'armes anti-conscriptoniste M. Emmanuel d'Anjou, député aux Communes, que j'invite tout particulièrement. Il me paraît même que mon ami d'Anjou, pour la première fois que je paraîtrai en public à ses côtés depuis notre campagne conjointe contre l'unionisme et la conscription (il y a six ans), me servira, en cette circonstance, de légitime contradicteur, et à cette fin je le prie d'adresser la parole à l'auditoire et de dire les raisons qui, d'après lui, militent contre ma candidature. Restant libres d'agir à leur guise, mes partisans libéraux ne seront que mieux en état d'apprécier le pour et le contre de la décision à laquelle ils pourront s'arrêter en autant que je suis, pour le présent, concerné.

Donc, assemblée publique au Théâtre Populaire lundi soir. Bienvenue à tous, sans distinction de partis.

EUDORE COUTURE, N.P.

## LA VENTILATION DES ETABLES

C'est avec raison que l'on dit que l'hivernage du bétail est un mal nécessaire. Les animaux de la ferme, comme ceux de la forêt, sont faits pour vivre en plein air. L'exploitation commerciale de notre industrie animale veut que nos vaches et nos autres bovins soient aujourd'hui gardés dans des conditions artificielles. Pour tirer un revenu avantageux de leur don- ne, il faut en effet que les animaux soient tenus confortablement pendant la saison froide de l'année. Les vieilles étables en contrebas, tant prisées il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui condamnées, et à juste titre, parce qu'elles ne laissent pas entrer l'air pur et sain du dehors. On n'en construit plus de pareilles aujourd'hui parce qu'on a compris qu'elles font tort à la santé des animaux que l'on y loge. Si l'on veut en effet que les bestiaux se tiennent en bon état de santé, il faut leur donner de l'air pur. On peut obtenir le renouvellement de l'air au moyen d'un bon système de ventilation. Beaucoup d'étables ont refaites dernièrement et munies de systèmes de ventilation mais les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants.

Il y a en effet bien des systèmes, et, du reste, les meilleurs de ces systèmes, une fois installés, ne valent rien s'ils ne sont pas bien conduits. Un changement de température, une saute de vent, nécessitent quelques changements dans le réglage des clefs. On voit souvent d'excellents systèmes condamnés quand en réalité c'est le réglage qui était mauvais. Il est important également, lorsqu'on installe un système de lui donner toute la capacité voulue et d'installer des clefs et des moyens de réglage pour les variations de température.

Le nombre de bêtes à loger est important dans le fonctionnement d'un système de ventilation. Les fermes expérimentales ont constaté qu'il faut donner de 600 à 800 pieds cubes d'espace d'air pour chaque animal adulte, afin de maintenir une bonne température et un air assez pur lorsque le système de ventilation fonctionne

## LA VENTILATION DES ETABLES

Bien des systèmes de ventilation ont été essayés aux fermes expérimentales. Après dix années d'expérience avec toutes sortes d'étables et toutes sortes d'appareils, on a constaté que le système Rutherford est supérieur à tous les autres. Le principe de ce système est presque identique à celui du poêle ordinaire de la maison. Le conduit de sortie, qui se dirige vers le haut du bâtiment, pour passer à travers le toit, correspond à la cheminée. Les animaux correspondent au combustible dans le poêle, car ils engendrent la chaleur qui cause une élévation de température et l'air passe à travers le conduit de sortie. Les bouches d'entrée ou bouches d'appel, qui sont au plancher, correspondent à l'ouverture sur le devant du poêle. Le système Rutherford est automatique sous ce rapport, il fonctionne plus ou moins activement sous ce rapport, il fonctionne plus ou moins activement suivant la température de l'étable. Tous ceux qui viennent visiter les fermes expérimentales fédérales peuvent voir ce système en fonctionnement et se le faire expliquer. Ceux qui peuvent l'examiner sur place peuvent encore se renseigner sur son installation en consultant le bulletin No 78, de la division des fermes expérimentales, "La ventilation des bâtiments de la ferme", qu'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

(Communiqué du Ministère fédéral de l'Agriculture).

ST-GABRIEL

M. et Mme Adéard Plante font part à leurs parents et amis de la naissance de deux fils nés le 19 décembre et baptisés l'un sous les noms de Jean-François-Roland; parrain et marraine M. François Rouleau et Mlle Philomène Plante; et l'autre Joseph-Marcel-René; p. et m., M. Robert Plante et Mlle Alice Plante, frères et soeurs des enfants.

## COURS PRIVÉS

Je donnerai des cours de sténographie à domicile; des cours de français et d'ouvrages de goûts. Mlle Annette Proulx

LA FINANCE INTERNATIONALE

Son rôle dans les affaires politiques depuis la guerre

(Service de la Rente, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitee)

Georges Valois, directeur de la Nouvelle Librairie Nationale et collaborateur de l'Action française (de Paris), est avec Georges Coquelle et Jacques Bainville, du même journal, un des rares économistes dont toutes les prévisions se confirment par les événements. Voici comment, dans un article récent, il appréciait le rôle politique joué par la finance internationale depuis la guerre:

"La finance internationale a travaillé, depuis 1915, à faire tourner la guerre à son profit;

"Par Wilson, elle a retardé l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, afin de laisser s'épuiser l'Europe;

"Par le même Wilson, elle s'est servi de la force américaine pour renverser la monarchie allemande et sauver l'Allemagne;

"Elle a financé, de concert avec l'Allemagne, la révolution russe, afin de détruire le tsarisme opposé à ses desseins en Russie;

"Elle a arrêté la guerre avant la réalisation de la victoire;

"Elle a fait la mauvaise paix, qui en morceaux, sans un Etat assez fort pur lui résister;

"C'est elle qui s'oppose aux réparations, afin d'épuiser l'Etat français qui ne se soumet pas à ses volontés;

"C'est elle qui organise partout les relations avec les Soviets;

"C'est elle qui veut lancer l'emprunt pour une Allemagne unie tenue par ses hommes, comme ce Rathenau, qui était en même temps représentant de la grande finance et allié direct du bolchevisme;

"C'est elle qui a formé le projet de lancer un nouvel emprunt russe pour consolider le bolchevisme en Russie.

"Je conclus: la France, l'Europe ne souffre pas aujourd'hui des conséquences de la guerre; elle souffrent de la mauvaise paix qui, annulant les résultats de la victoire, a empêché les victorieux de procéder à leur propre reconstruction et à la reconstruction de l'Europe; l'Europe souffre de la destruction que lui a imposé la mauvaise paix; l'Europe souffre de la révolution lancée par la finance internationale contre ses gouvernements nationaux; l'Europe souffre de l'alliance de l'Argentier et de l'Emetteur contre les chefs de ses Etats et de sa production."

LE DEVOIR DU CANADA ENVERS LA GRANDE BRETAGNE

"Personnellement, je ne suis pas d'avis que, lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada est en guerre. Il se peut qu'un regard des règlements subsidiaires du droit international, telle soit la position légale; mais que le Canada, à l'avenir, ne devrait pas être obligé à de nouvelles guerres sans que les représentants du peuple se soient prononcés tout d'abord sur le sujet, au parlement, et aient approuvé son entrée dans cette guerre, à moins que le Canada ne soit directement attaqué. Selon moi, il faudrait définir clairement et de façon constitutionnelle la position du Canada, la rendre claire à tout le monde, avec le souverain commun comme lien entre le métropole et entre nous tous."

Hon. Thomas Crerar

☪☪

## Calendriers 1924

Notre atelier, spécialement outillé pour faire les calendriers, est à préparer les échantillons pour l'année 1924. Ils seront prêts vers la fin de janvier. Ne donnez donc pas votre commande à une maison étrangère sans considérer les avantages que nous vous offrons.

— Vous avez le même choix que partout ailleurs.  
— Vous êtes certain que la teneur de votre annonce sera sans faute et bien française.  
— Vous évitez de lourds frais de port.  
— Et vous avez la satisfaction d'encourager un établissement de chez vous.

Imprimerie Générale de Rimouski

☪☪

VIENT DE PARAITRE

LE LIVRE DES LIVRES  
Anthologie critique mensuelle des nouveaux ouvrages littéraires  
Numéro 23

Le "Livre des Livres" est le seul périodique qui vous fournisse en même temps qu'une lecture attrayante, variée d'actualité, empruntée aux nouveaux livres, un guide impartial dont les critiques et les analyses, ainsi d'ailleurs que les extraits — parfois illustrés — vous permettent de d'être rapidement et bien au courant des dernières productions, de choisir les ouvrages susceptibles de vous plaire.

Il convient de recommander tout particulièrement "Le Livre des Livres" aux personnes qui n'ont pas le temps de lire, ni même de parcourir les volumes qui paraissent, ou qui ne veulent, ou ne peuvent, faire la dépense de les acheter — ou même de les louer — et cependant se trouvent, soit par leur situation sociale, leur profession, ou leur simple désir d'entretenir leur profession, ou leur simple désir d'entretenir leur culture littéraire, dans l'obligation de connaître convenablement les nouveautés.

En somme, les rédacteurs de cette revue lisent pour vous, vous font part d'une opinion motivée, vous analysent les livres et vous citent de chaque ouvrage un ou plusieurs impor-

tants passages caractéristiques.

Au sommaire du No 23:

Le Cantique de l'Aile (Edmond Rostan), La Vie en fleur (Anatole France), Le stupide XIXe siècle (Léon Daudet), Lar parcelle 32 (Ernest Périchon), Lucien (Jules Romains), Les quatre saisons de la forêt (Jean Nesmy), Le tabac du bouc (Régis Gignoux) Le visage démaquillé (Maurice Duplay), Sur la glèbe (Joseph de Pesquidoux), Le baiser au lépreux (François Mauriac), Les Thibault: Le cahier gris, le pénitencier, (Roger Martin du Gard), Les propos de Jacobus (Maurice d'Hartoy), Le voyage de M. Renan (André Thérive).

Le prix très modique du "Livre des Livres" (France: un an, 14 fr.; six mois, 7,50; trois mois 4 fr. Etranger: un an, 16 fr.; six mois, 8,50; trois mois, 4,50) et l'intérêt qu'il présente surtout à une époque où le livre est si coûteux, vous engageront certainement à vous y abonner.

Un choix de 12 numéros est envoyé contre 14 fr. en France et 16 fr. à l'Etranger; un choix de 6 numéros contre 7,50 en France et 8,50 à l'Etranger.

"Le Livre des Livres" procure tous ouvrages et se charge de l'édition et du lancement des volumes, plaquettes et revues.

Adresser la correspondance au Directeur, M. Gaston Moussé, 3, rue du Marché-des-Patriarches, Paris (5e).

CANADA  
Province de Québec  
District de Rimouski  
COUR SUPERIEURE  
No 8402

Dame Ernestine Labrie, épouse commune en biens de Jean-Baptiste Gauthier, cultivateur de la paroisse de St-Luc, dans le comté de Matane, étant dûment autorisée à ester en justice,  
Demanderesse

vs  
Le dit Jean-Baptiste Gauthier, cultivateur de la paroisse de St-Luc.  
Defendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le septième jour de Décembre mil neuf cent vingt-deux,

Matane, 14 décembre 1922.  
RAOUL FAFARD  
Procureur de la demanderesse

ON DEMANDE à acheter madriers d'épinette 2x8 de 8 à 16 pieds sec ou verts, aussi lattes. Le tout pour livraison immédiate.

Ecrire mentionnant prix à  
D. G. Rheault  
Mont-Joli, P. Q.

La Loi de Faillite

Vente à l'encan  
Dans l'affaire de  
J. B. Gauthier, Matane.  
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que Vendredi le 12 Janvier 1923 à 10 heures a.m. sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Jérôme de Matane, l'immeuble suivant: Un terrain situé dans le village de St-Jérôme de Matane, de 50 pieds de front sur 88 pieds de profondeur, faisant partie du lot No 157 du cadastre officiel pour la paroisse de St-Jérôme de Matane avec les bâtisses dessus construites.

Les titres et certificats peuvent être examinés à notre bureau en aucun temps. Cette vente est faite conformément à l'article 20 paragraphe B-3 de la loi de faillite 9-10, Georges V. chapitre 36 et à les mêmes effets que la vente par le shérif.

Conditions de paiement: — ARGENT COMPTANT.

BEDARD ET BELANGER  
Syndics autorisés.  
Bureau: — 101 Rue St Pierre,  
Québec, le 6 Décembre, 1922.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de Jules Brisson, cultivateur, Ste-Blandine. — Cté. Rimouski.

AVIS est par les présentes donné que Jules Brisson, de Ste-Blandine, a, le 27ième jour de décembre, fait une cession autorisée au soussigné.

AVIS est par les présentes donné que la première assemblée des créanciers, en cette affaire, sera tenue à Rimouski, Qué., le 15 janvier, 1923, à 2 heures de l'après-midi, au bureau du soussigné.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours, à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis. Daté à Rimouski, Canada, le 31 décembre 1922.

R. O. GILBERT, Syndic Autorisé

AVIS

Aux débiteurs de Wilfrid Lebeau, cédant autorisé.

Avis est donné par les présentes, qu'en vertu d'un acte sous seing privé, fait et passé, à Québec, le 14 novembre 1922, dont un double a été ce jour déposé au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, à Rimouski, signé par J. P. Gagnon, Syndic autorisé, je me suis porté acquéreur de tous les crédits du dit Wilfrid Lebeau, failli, lesquels m'ont été vendus et transportés à toutes fins.

Rimouski, 28 décembre 1922  
Madame Lumina Lecours LeBeau.  
PADOUE.

PROPRIETE A VENDRE


La propriété de M. Epiphane Rioux (terrain et bâtisses dessus construites), située avenue Lepage, à proximité de la gare. S'adresser à EUDORE COULTURE, notaire, rue de l'Evêché, Rimouski, 1m.

**Premier Pèlerinage Officiel**  
DES

## Canadiens en Terre-Sainte

SOUS LA DIRECTION SPIRITUELLE  
**T. R. P. MATHIEU-MARIE, o. f. m.**  
Commissaire de Terre-Sainte en Canada

*La Semaine Sainte à Jérusalem*



AVEC LA HAUTE APPROBATION DE

Son Eminence le Cardinal Bégin et du T. R. P. Minisrre Général de l'ordre des Franciscains.

Départ le 15 février, par le "Patria", 16,000 tonnes, de la ligne Fabre. Retour à la fin d'avril, par le "Lapland", 18,000 tonnes de la ligne White Star.

Excursions aux Açores, Algérie, Sicile, Italie, Syrie, Palestine, Egypte, France.

Tout le voyage se fera en première classe au prix de  
**\$995.00**  
Toutes dépenses comprises

**THOS COOK & FILS 526, STE-CATHERINE, O. MONTREAL**  
Pour le programme itinéraire s'adresser aux organisateurs où à  
**M. S. Z. COTE,** Edifice de La Banque Nationale RIMOUSKI.  
Agence de voyages officiellement reconnue par un bref de S.S. Pie XI

**L'Hon. J. L. PERRON**  
Ministre de la Voirie

dans un discours récent disait:  
"Durant l'été dernier le gouvernement provincial a attiré d'en dehors de la province 75,000 automobiles représentant 300,000 personnes."

Il n'y a pas eu à Montréal assez d'hôtels pour accommoder tout ce flot de touristes. Souvent, ils ont dû attendre: de 24 à 48 heures, avant de pouvoir obtenir une chambre. Ce n'est pas assez d'attirer les touristes ici, il faut voir à ce qu'ils puissent s'y loger. C'est là une source de richesses pour la ville de Montréal et pour la province de Québec.



Les obligations 8% convertibles de LA COMPAGNIE DE L'HOTEL MONT-ROYAL constituent ce que l'on peut nommer une chance exceptionnelle pour l'épargnant judicieux. Avec chaque souscription on donne un boni de 30% en actions ordinaires.

Ecrivez ou appelez aujourd'hui pour qu'on vous donne tous les détails sur cette émission.

**CREDIT-CANADA, LIMITEE**  
Etablie en 1910  
145, RUE ST-JACQUES MONTREAL  
Téléphones: Main 4735-4736  
HON. H. B. RAINVILLE, Président.

-----Découpez et maillez-----

CREDIT-CANADA, LIMITEE,  
145, rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

Vous pouvez m'adresser le prospectus et tous les détails concernant les obligations 8% convertibles de l'Hotel Mont-Royal. Cela ne m'oblige à rien.

Nom .....

Adresse .....

Dites-moi si vous voulez que notre représentant aille vous rencontrer.

A VENDRE  
Deux bonnes fournaises chauffant au bois, en très bonne condition, à vendre à très bon marché.  
S'adresser à Emile Lepage, Rimouski.

PONY A VENDRE  
Joli poney de 5 ans rouge à crin noir, avec deux voitures d'été et d'hiver à vendre à très bon marché.  
S'adresser: casier 122, Mont-Joli.

A VENDRE  
Goellette "Garner" à vendre: 55 tonnes, reconstruite en 1920, réparations faites pour la somme de \$6,000. Pour informations s'adresser à LeBoutillier Bros Co Ltd, Paspébiac, Bonaventure

**\$5 - \$10  
PAR JOUR**

Hommes expérimentés demandés immédiatement pour ville et campagne; chauffeurs et mécaniciens pour autos et camions, vulcanisateurs de pneus, soudeurs oxy-acétylene, pour travailler aux accumulateurs, et à l'électricité. Enseignement pratique dans ces métiers, quelques semaines seulement suffisent. Classes de jour et de nuit. Ecrivez ou demandez personnellement notre Catalogue gratuit; gros salaires; emploi constant.

"Hemphill" Ecole d'Auto et Tracteur à Gazoline  
1435 rue St-Laurent, Montréal  
Nous enseignons le métier de barbier, et vous payons pendant l'apprentissage

**Votre tasse de Thé**



Votre tasse de Thé vous en dit beaucoup. C'est plus qu'un article dans le menu quotidien. C'est la chose particulière qui "complète" — ou trouble — un repas agréable.

Le Thé est heureusement si bon marché dans ce pays qu'il y en a peu qui ne puissent se procurer un *Thé de Choix*. Le prix par livre n'est qu'un peu plus élevé que celui du Thé ordinaire, tandis que le plaisir de plus que vous avez pour chaque tasse que vous faites vaut plusieurs fois la différence. Il est également vrai qu'un Thé d'un Parfait Arome tel que l'Orange Pekoe KING COLE se verra actuellement plus — c'est-à-dire qu'il fera plus de tasses à la livre. KING COLE Orange Pekoe est préparé particulièrement pour les amateurs d'un *Thé de Choix*.

**QUALITE EXTRAORDINAIRE - SAVEUR EXCLUSIVE**  
Demandez-le à votre épicier par son nom complet.  
"Vendu seulement en paquets scellés."



L'EXTRA dans le THE de CHOIX

# MACDONALD'S CROWN

TABAC NOIR A CHIQUER  
2 PALETES POUR 25¢ Le Tabac avec un cœur



**.. L'Habitude de l'Epargne chez les Enfants ..**

doit se contracter de bonne heure. Alors elle devient une seconde nature. C'est aux parents à les diriger dans la bonne voie, en leur procurant une "petite banque" ou COFFRET D'EPARGNE où l'enfant prendra l'habitude de déposer les petites pièces d'argent qu'il recevra. Un de ces coffrets d'épargne vous sera remis sur dépôt d'un dollar à n'importe quelle succursale de la Banque Nationale.

**BUREAU DE DIRECTION:**  
 PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif.  
 VICE-PRESIDENT: J. H. FORTIER.  
 DIRECTEURS: A. N. DROLET, NAP. DROUIN, NAZ. FORTIER, A. B. DUPUIS, SIR GEO. GARNEAU, C. E. TASCHEREAU, ERNEST R. DECARY, HON. J. E. NICOL, C. R.  
 GERANT-GENERAL: HENRI DES RIVIERES.

**La BANQUE NATIONALE**

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE. — 339 BUREAUX AU SERVICE DU PUBLIC.

**Dans le temps des Fêtes Recevez vos amis Comme au bon vieux temps**

avec un nouveau VIN hygiénique sans alcool. Recette de Vin de Gingembre "Pourtier", délicieux breuvage sans les inconvénients de l'alcool. Aussi recettes pour Vin de Cerises, Ananas, Pêches, Oranges, Groseilles et Gadelles Rouges.

En vente dans toutes les pharmacies et marchands généraux.

**W. BRUNET & CIE, LIMITEE**  
 DEPOSITAIRES  
 139 rue St-Joseph. — QUEBEC



**VOYAGE TRANSCONTINENTAL**

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de fer National est de 2937.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limité" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-observatoire sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limité" part de Montréal à 9.00 P.M. tous les jours, d'Ottawa à 12.20 (minuit) en route pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, et Vancouver. De Québec le raccordement se fait à Montréal par "Le Montréal" laissant la Gare du Palais à 1.20 P.M. tous les jours et arrivant à Montréal à 6.20 P.M., ou à Cochrane par le Transcontinental laissant la Gare du Palais à 5.15 P.M. lundi, mercredi et vendredi. Le raccordement se fait à Winnipeg pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada.

Pour plus amples informations, réservations, et pamphlets illustrés décrivant la route suivie par ce train splendide, veuillez vous adresser à M. S. J. Nestor, Agent de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

**A VENDRE**

- 1 Sleigh à patins, presque neuve, ferrures fortes, plateforme et rack. Long 9—6x4—3 large, valeur \$50. pour \$39.00
- 1 Engin stationnaire "Edwards", neuf 2 cylindres, 6 forces, convertible, en parfait ordre. Valeur \$250.00, pour \$125.00
- 1 Poêle Doherty, charbon et bois, nickelé avec émail, 2 réchauds, four vitré, 4 ronds, pesant 700 livres: un bargain à \$80.00
- 2 Gramophones Columbia, valeur \$50. pour \$35.00
- 178 Records .10, .15, .25, à .50
- 146 Paquets d'aiguilles à gramophones: 200 pour .15
- 30 records piano .75 chaque.

HELLEUR BROSS

**A VENDRE**

Vous trouverez bois de chauffage, baiveau, au moulin Rousseau, 4ième rang, à 35 c. du voyage, debout. Adressez-vous à ALFRED TURCOTTE, Sacré-Coeur.

**H. P. HOULD**

COMPTABLE PUBLIC RIMOUSKI, Qué.

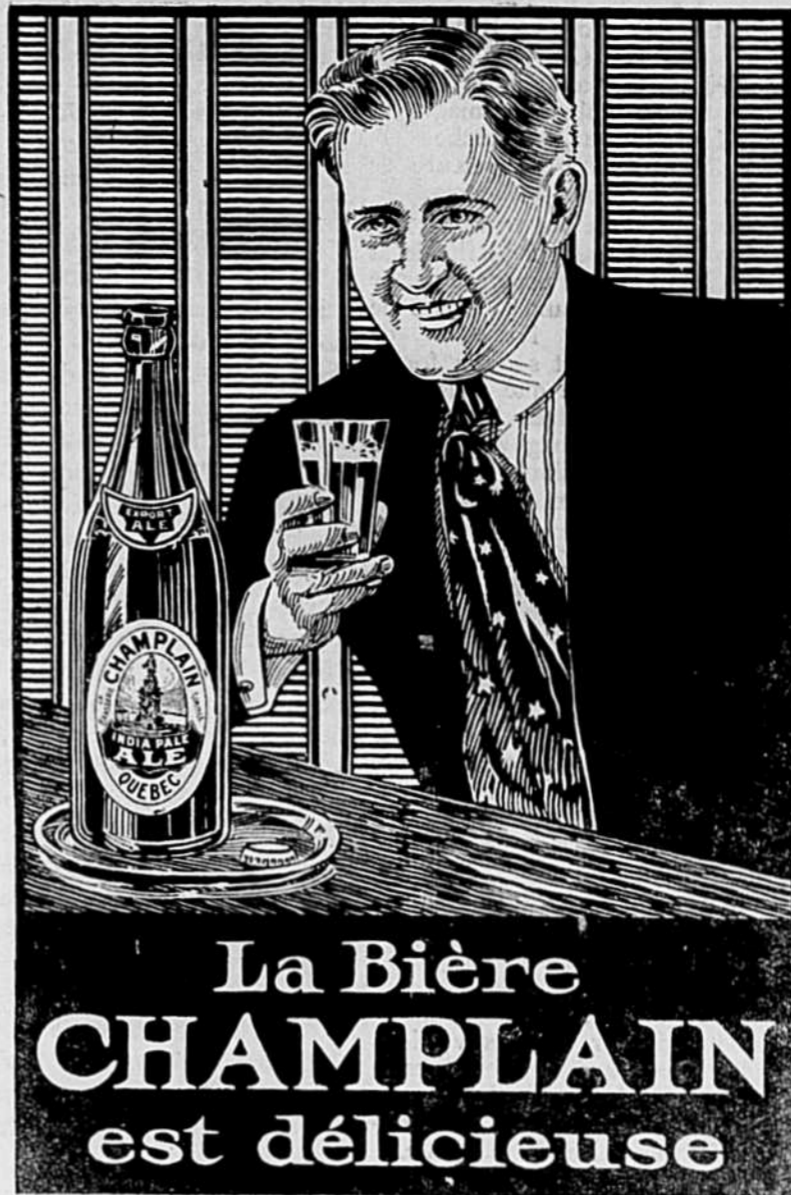
Audition Municipale et Commerciale. Organisation de système de livres. Préparation de rapports pour Impôt sur le Revenu. Dissolution de Sociétés.

Expertise et Collection, etc. Achat et Vente de Bois à commission. Boite Postale 82 - Tél. 68

**Librairie Victor Grenier**

34 Boulevard St-Laurent MONTREAL, - CANADA

Dernières publications de Paris Spécialité: Pièces de Théâtre pour amateurs et professionnels Assortiment complet de ROMANS POPULAIRES Catalogues envoyées sur demande



**La Bière CHAMPLAIN est délicieuse**

**PACIFIQUE CANADIEN 4 TRAINS RAPIDES COURSE DE 5HRES ENTRE QUEBEC ET MONTREAL**

DE LA GARE DU PALAIS  
 "Le Frontenac" Départ: 1.30 p.m. tous les jours. Arr. Montréal (G. Windsor) 6.30 p.m.  
 "Le Viger" Départ: 4.40 p.m., dimanche excepté. Arr. Montréal (G. Viger) 9.40 p.m.  
 Retour de Montréal (G. Windsor) 9.00 a.m., tous les jours. Retour de Montréal (Gare Viger) 5.00 p.m., dimanche excepté.  
 Wagon-salon observatoire et wagon-restaurant  
 DEPARTS SUPPLEMENTAIRES  
 9.00 a.m. dim. exc. pour Montréal (G. Viger) Wagon-salon observatoire à buffet.  
 11.55 p.m. tous les jours pour Montréal (Gares Viger et Windsor) Wagons-Lits à compartiments éclairés à l'électricité.  
 Retour de Montréal (Gare Viger) 9.45 a.m., dimanche excepté  
 Retour de Montréal (Gare Viger) 2.30 p.m. dim. seulement.  
 Retour de Montréal (Gare Viger) 11.55 p.m. tous les jours.  
 Retour de Montréal (Gare Windsor) 11.30 p.m. tous les jours.  
 Le service du Pacifique Can. ne souffre aucune comparaison IL EST INSURPASSABLE  
 BUREAUX—30, rue St-Jean. Tél: 93.  
 DES BILLETS—Château-Frontenac Tél: 1840 QUEBEC —Gare du Palais Tél: 663  
 C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs.

**LOGEMENT A LOUER**

Dix appartements chauffés à eau chaude—Bonne chambre de Bain.—maison en face du Séminaire, Avenue de l'Evêché. S'adresser à M. Ferdinand Santerre.

**Agence de Voyages**

Arthur S. LAWSON Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pte-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

**GAGNON & VALLEE**

ETABLISSEMENT DE GALVANOPLASTIE EN TOUS GENRES

Nickelage, Argenture et Dorure. Accessoires d'Automobiles, Coutellerie, Ornaments d'Eglises, Etc. REMIS A NEUFS

Ouvrage exécuté très promptement, à prix modérés. Rue St-Germain. - Rimouski. PRES DE L'EGLISE.

**A NOS LECTEURS**

Des abonnés au Progrès du Golfe s'adressent fréquemment à la rédaction de ce journal pour affaires concernant exclusivement l'Imprimerie Générale de M. S. Vachon et sont surpris de ne point recevoir de réponse ou de n'en recevoir qu'après un temps parfois prolongé. On devrait pourtant comprendre que le Progrès du Golfe n'a rien à voir aux affaires de l'établissement Vachon qui l'imprime comme il l'imprime n'importe quoi pour n'importe qui. Il est évident que si l'on s'adresse au directeur de notre journal pour commandes d'impression de circulaires ou de cartes mortuaires, etc., ce n'est pas le moyen direct et expéditif d'obtenir ce que l'on désire, le directeur du Progrès du Golfe n'allant à l'Imprimerie qu'une ou deux fois la semaine. Qu'on s'adresse donc en pareils cas et pour de telles fins à l'Imprimerie Générale qui...imprime, et non au Progrès du Golfe qui...s'y fait imprimer comme d'autres publications et les autres clients de l'Imprimerie.

**AFFRANCHISSEZ SUFFISAMMENT**

Prière à tous ceux qui nous écrivent d'affranchir suffisamment leurs lettres. A défaut de quoi, nous les refusons.

**MACDONALD'S BRIER**



1/2 lb. Paquets — 15¢  
 1/7 lb. Paquets — 25¢  
 1/2 lb. Boite — 80¢



Le Tabac avec un coeur

**—IREZ-VOUS EN EUROPE— C'EST HIVER? —**

Si vous carezsez ce projet, ayez la prévoyance de vous renseigner et de retenir vos places de paquebots, car tout indique que la demande d'accommodation sera des plus actives.

La liste des départs d'hiver des Compagnies de navigation circulant du Canada et des Etats-Unis vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, etc., est maintenant disponible; elle vous offre un choix de départs fréquents avec des tarifs à la portée de toutes les bourses.

Que ce soit pour une croisière, ou tout simplement un séjour à Paris,

à Rome, à la Riviera ou ailleurs, adressez-vous au Pacifique Canadien. M. C. A. Langevin, le directeur de l'agence de voyage à Québec, (Gare du Palais ou 30 rue Saint-Jean) sera heureux de vous fournir tous

les renseignements concernant les départs, tarifs, passeports, visas, billets de retour, et de vous assurer l'organisation complète d'un voyage de ce genre, avec tout le confort et la sécurité désirables.

**AGENTS DEMANDÉS**

On demande des AGENTS spéciaux en assurance INCENDIE et MARITIME. Très bonnes commissions accordées et facilités pour placer toutes sortes de risques.

S'adresser à ANGLO INSURANCE LIMITED 286 rue St. Jacques, Montréal.

Pour vos impressions en tous genres, tel que

Lettres, Enveloppes, Factures, Etat de Comptes, Etc., Etc.,

Adressez-vous à

**L'Imprimerie Générale de Rimouski**

Casier Postal 236

RIMOUSKI, Qué.

**CARTES D'AFFAIRES**

AVOCATS  
**R. E. ASSELIN, L.L.L.**  
 —AVOCAT—  
 RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

SASSEVILLE & GAGNON  
 AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Elevéur Sasseville L.L.L.—P.Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP  
 —AVOCATS—  
 Bureaux voisins de chez M. Adelaïd Rioux marchand-contaminier  
 RUE DE LA STATION  
 A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, L.L.B.

ERRAULT CASGRAIN L.L.L. Amédée Caron, L.L.L.  
**CASGRAIN & CARON**  
 AVOCATS - BARRISTERS  
 Hon. Aug. TESSIER, C. R.  
 Conseil.  
 Bureau: Edifice de la Banque Nationale RIMOUSKI, P. Q.

**J.-B. LAVOIE, L.L.L.**  
 AVOCAT  
 Ancien bureau de Sasseville & Gagnon Av. de la Cathédrale, RIMOUSKI

**GERARD SIMARD, L.L.L.**  
 —AVOCAT—  
 AVENUE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

**Notaires**  
 L. de G. BELZILE, L.L.B.,  
 NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

EUDORE COUTURE, L.L.L.  
 —NOTAIRE—  
 Rue de l'Evêché Rimouski.

**Médecins**  
 DR Z. VEZINA  
 Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.  
 Médecin à l'Hôpital de Fraserville.  
 — Spécialité —

Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.  
 Bureau: 165 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. Tél. Kamouraska 325.  
 Heures de bureau: 10hrs à 11.30 a. m. 2hrs à 5 hrs p. m.

**DR. L. T. LAVOIE**  
 Chirurgien Dentiste  
 B. P. 127. RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6h. p. m.

**PIERRE LEVESQUE**  
 — ARCHITECTE —  
 Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.  
 Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

**OSCAR BEAULE**  
 ARCHITECTE A.A.P.Q.  
 21 rue d'Aiguillon - Québec  
 Ancien bureau René P. LeMay

**CAMILLE ROSS**  
 Comptable-Vérificateur  
 Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Construction de comptes. — Fait également le commerce de bois.  
 RIMOUSKI, P. Q.

**DR J. A. PINAULT, L.D.S.**  
 Chirurgien-Dentiste  
 Professeur à l'Université de Montréal. SATISFACTION GARANTIE  
 2602 Ste-Catherine Est, Tell. Lass. 2709 - MONTREAL.

**DR R. BELANGER**  
 Médecin Chirurgien  
 a ouvert son bureau chez Joseph LePage, charbon, rue du marché. Consultation à toutes heures.

**A RIVIERE DU LOUP**  
**Docteur Antonio Paradis**  
 —Médecin-chirurgien—  
 Ex-élève en chirurgie des hôpitaux de New-York et de Philadelphie. Chirurgie générale. Rayon X.

**DR. J. M. GUEVIN**  
 Médecin Vétérinaire  
 Téléphone 110, Rimouski.  
 Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

**Brousseau & Groleau**  
 Comptables Licenciés  
 Syndics Autorisés  
 Comptabilité de toutes sortes  
 Organisation de Compagnies ou autre  
 Auditions Municipales  
 Faillites ou Liquidations.  
 111 Rue St-Joseph - QUEBEC.

R. Ernest Lefavre, L.L.C., C.C.A. J. Art. Gagnon  
**LEFAIVRE & GAGNON**  
 SYNDICS AUTORISES  
 AUDITEURS & LIQUIDATEURS DE FAILLITES  
 147, Cote de la Montagne QUEBEC. (Edifice Bossé)

Représentant pour le district: CAMILLE ROSS - RIMOUSKI, P. Q.

**ALPH. GAMACHE**  
 PLOMBIER, FERBLANTIER ET ELECTRICIEN  
 Représentant "Delco Light"  
 Spécialité: Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.  
 Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

La quête de la guignolée

Effets et provisions ..... \$54.50
Quête aux maisons ..... \$211.63
Quête dans l'église à Noël .. \$81.37
..... \$347.50
A ajouter ..... \$1.65
Total ..... \$349.15

Notes Locales

M. et Mme J.-A. Dumont, d'Outremont, Montréal, sont venus passer les fêtes du jour de l'an chez M. et Mme Georges Dumont.
M. L.-P. Dumont, de Riv-du-Loup, est venu passer le jour de l'an dans sa famille chez M. et Mme Georges Dumont.

BIC

FEU FREDERIC BOUCHER
Par erreur, le passage suivant a été omis dans nos nouvelles du Bic publiées la semaine dernière.

guillier, conseiller et commissaire d'écoles pendant bien des années.
Il était encore l'un des fondateurs et secrétaire archiviste de la Cour des Forestiers Catholiques de Ste-Cécile du Bic.

HOCKEY

MONTMAGNY (5) vs RIMOUSKI (7)
Une très intéressante joute d'exhibition, entre les clubs Montmagny et Rimouski, a marqué, dimanche dernier, le 31 décembre, l'ouverture de la saison de hockey à Rimouski.

ALIGNEMENT

MONTMAGNY RIMOUSKI
Métivier Buts LeBlanc
Gagné (Capt.) Défense Couillard

ARBITRES

— Ls-Ph. Dery et Edgar Cloutier.

JUGES DES BUTS

— Ernest St-Laurent, Georges Bouchard et Adolphe Bernier.

CHRONOMETEURS ET PENITENTIERS

— Henri Larouche et Joseph Peliquin.

SOMMAIRE

1ère période
10 — Montmagny — Tremblay 2 1/2
20 — Montmagny — Fournier 1 1/4
30 — Rimouski — Bourgoin 6 1/2

2ème période

70 — Rimouski — Deschênes 1m.
80 — Rimouski — Fortier 17 m.

3ème période

90 — Montmagny — Larsène 7 1/2m.
100 — Rimouski — Deschênes 4 m.

NAISSANCES A RIMOUSKI.

Le janvier, Paul-Emile-Eustache, fils de Joseph Boucher, navigateur, et de Yvonne Côté. — Parrain et marraine, Eustache Côté et Marie Côté.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Samuel Caron désirent exprimer leur sincère gratitude et leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont offert, à l'occasion de la mort de M. Caron, des témoignages de sympathies sous forme de messes, bouquets spirituels, lettres de condoléances, fleurs, assistance aux funérailles, etc.

L'INFLUENCE DE LA PRESSE

Un des résultats assez curieux des dernières élections en Pologne est le nombre considérable de journalistes élus à la Diète.

L'ISLE-VERTE

La fête de Noël a été célébrée avec une grande solennité dans notre belle paroisse. Notre magnifique temple avait revêtu ses plus belles parures. Le Très Révérend M. le Chanoine Verreault, curé, officiait. Le chœur de l'orgue était dirigé par notre dévoué vicarier le Révérend M. A. Lavoie et l'orgue était tenu par Mme Charles Beaulieu.

UN Témoin.

ainsi que beaucoup de parents et d'amis des paroisses environnantes et même éloignées.
Toute la paroisse y était représentée

Mort de M. Samuel Caron à St-Donat

La paroisse de St-Donat vient de perdre l'un de ses citoyens les plus respectés et estimés en la personne M. Samuel Caron, rentier, qui eut l'honneur d'être, durant 25 ans, maire de cette florissante paroisse et qui fut aussi longtemps, jusqu'à sa mort, juge de paix. Il était le chef d'une grande famille de quinze enfants, vivants et de nombreux petits-enfants. Ses enfants vivants — cinq fils et dix filles — sont: M. Louis Caron, de Somerville, E.U., Messieurs Samuel, Bernard, Camille et Lucien Caron, de Saint-Donat, Mme J. B. St-Laurent, (Annie), de Montréal, Mme Alphonse Ruest (Georgianna), de Rimouski, Mme Ernest Lavoie (Agnès), de Mont-Joli, Mme Fortunat Saint-Laurent (Sophie), de St-Anaclet, Mme Alfred Francoeur (Apolline), de St-Donat, Mme Omer Jacques (Céline), de Québec, Mme J.-R. Gauvin (Adèle), de Montréal, Mesdemoiselles Clara, Yvonne et Blanche Caron, de La Pointe-au-Père.

Le service fut célébré par M. l'abbé Adolphe Tremblay, de Québec, actuellement assistant-curé à Ste-Luce, assisté de diacre (M. le curé J. P. LeBel) et de sous-diacre (M. l'abbé Berger).

Une foule considérable de parents et d'amis remplissait l'église, qui avait revêtu ses plus riches tentures et ornements de deuil.

Le corps était porté par quatre fils du défunt: MM. Louis, Bernard, Samuel et Camille Caron; les coins du drap par quatre de ses petits-fils: Donat, Lucien, et Nicolas Caron, et Adrien Francoeur.

Tous les fils, filles et gendres de feu M. Caron étaient présents aux funérailles et conduisaient le deuil, ainsi que plusieurs autres parents et alliés. On remarque aussi, aux premiers rangs du cortège funèbre, MM. Arcadius Jouvain, pilote de Ste-Luce, Alphonse Pinault, de St-Anaclet, A. S. Lawson, de Pointe-au-Père, Xavier Côté, de Ste-Luce, Josué Fournier, de Ste-Luce, Jos. Dionne, Ste-Luce, Nap. Fréchette, Ste-Luce, et autres dont nous perdons mémoire des noms.

M. Caron laisse deux frères, Zéphirin et Bernard, qui demeurent aux Etats-Unis, et deux sœurs Mme Joseph Rodrigue, de St-Anaclet, et Mme Elie Robillard, de Warwick, Conn.

La famille Caron a reçu, dans sa douloureuse épreuve, de nombreux témoignages de sympathie.

Le Progrès du Golfe, qui comptait le regretté défunt au nombre de ses fidèles abonnés de la première heure, offre à Madame Caron, et à sa grande et honorable famille l'hommage sincère de ses plus cordiales condoléances.

Je vais donc M. le "Contribuable" prendre votre lettre selon son bon mérite et lui en porter le meilleur crédit, et vous prie de bien croire que la répugnance de votre manière d'agir est telle que je ne veux pas user de la même tactique, pour vous faire comprendre que vous avez doublement manqué. Je crois premièrement qu'il aurait été plus gentil de votre part de discuter ma lettre et lui donner une juste réplique, que de vous amuser à essayer de faire des "égratignures" aux personnes autres que moi, suivant que vous l'insinuez. Maintenant, pour donner cette réplique, il aurait été préférable d'étudier ma première lettre avant de vous mettre en frais d'y répondre, ou de vous chercher un secrétaire, car je vois que vous ne l'avez pas comprise, et je dois vous dire que si votre article laisse à désirer, votre personne de confiance n'en est certainement pas responsable. Vous me dites que je suis nouveau-né dans la place. Admettons-le si vous le voulez bien et si cela vous fait plaisir, mais laissez-moi vous dire qu'il me ferait plaisir d'accepter votre défi, d'aller discuter ensemble en face de nos contribuables, et malgré votre bonne volonté, je vous ferais comprendre que vous êtes dans l'erreur de me porter telle accusation.

Et en plus je vous prouverais très facilement que vous avez fait erreur en vous attribuant l'action prise en faveur des contribuables relativement à notre rôle d'évaluation. Je vous prouverais facilement que vous êtes dans l'erreur de croire que je convoite une place de conseiller. Mais laissez-moi

ret rural et d'intérêt local, se trouvaient tout désignés pour représenter des communautés agricoles.

Bien que dans sa composition la Diète polonaise renferme des représentants de l'industrie, des divers clergés, des juges et avocats, aussi bien que de médecins et vétérinaires, la très grande majorité de la députation est formée par les cultivateurs, les journaliers et les instituteurs.

GRANDES JOUTES, SAMEDI ET DIMANCHE

Samedi, le 6 janvier, le Club Rimouski recevra le club LE PROVINCIAL, de la Ligue Nationale de Québec et dimanche, le 7 janvier, LE LAVAL-AMATEUR, actuellement en tête de la même Ligue de Québec, viendra aussi jouer une partie d'exhibition à Rimouski.

Il n'y a aucun doute que ces joutes compteront parmi les événements sportifs de la saison et nous souhaitons aux vaillants joueurs du Rimouski tout le succès qu'ils méritent, c'est-à-dire deux victoires.

L'Association Sportive, qui s'impose des charges très onéreuses pour pouvoir offrir aux amateurs de sport l'occasion d'assister à de belles joutes, compte sur l'encouragement et la présence d'un nombreux public.

NOUVEAUX MEMBRES

Pour faire suite aux listes parues dans nos derniers numéros, nous publions ci-après les noms de ceux qui se sont depuis inscrits comme membres actifs de l'Association Sportive de Rimouski.

Bellavance, François, Blanchet, Paul, Côté, Elzéar, Côté, O.-C., Gagné, Alphonse, Gamache, Alphonse, Ouellet, Albert.

L'Association Sportive nous prie de faire remarquer respectueusement à ses membres que la CARTE DE MEMBRE ACTIF comporte le droit d'admission aux joutes pour le propriétaire de cette CARTE et pour deux Dames seulement.

Tribune libre

Pointe-au-Père, Qué., le 4 janvier 1923.

Lettre Ouverte.

Quand on pense avoir raison, et que l'on combat pour faire valoir l'évidence de ses convictions, il est absolument rare que l'on ne finisse pas par triompher. Car la majorité des hommes sont amenables à la raison, et au bon sens, ils savent voir clair, pour peu qu'on prenne la peine d'allumer pour eux la chandelle...

Je regrette infiniment de ne pouvoir m'adresser directement à celui qui a bien voulu répondre à ma lettre ouverte aux contribuables de notre municipalité, tout en gardant son nom caché, sous le titre de "Contribuable" et je dois avouer bien franchement que cette manière de répondre à une lettre ouverte et signée démontre de sa part LACHETE...PEUR...ou HONTE.

vous dire en passant que, si par hasard vous faites partie du conseil, ce serait un bien pour notre municipalité de vous voir sortir de cette importante charge, car je serais porté à croire que vous pratiquez sur une haute échelle, ce que vous avez démontré dans votre lettre. Je faisais donc aux personnes qui ont eu l'avantage de vous lire, de vous juger. Vous me dites ADIEU (en correspondance). Permettez-moi de vous dire que j'accepte très volontiers, car franchement je ne tiens guère à correspondre avec une personne qui cache son nom comme vous l'avez fait, et en plus comme il est temps de se présenter les souhaits traditionnels, les miens sont, pour vous, que votre véritable nom soit jamais connu, afin de ne pas perdre les bonnes qualités que vous prétendez avoir dans votre dernière lettre.

Je demeure, Monsieur le Contribuable, votre tout dévoué

L. J. A. Chevron.

Pointe-au-Père le 4 janvier 1923.

TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: L'ABBÉ PERREYVE. — FREDERIC OUVANAM. Par l'abbé V. Gellon. — Un volume in-8 couronne. Broché: 0 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 fr. 50. — Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On l'a souvent dit, l'espoir est dans le monde élevé et cultivé, plus que dans les masses populaires plus faites pour suivre un mouvement que pour le créer. Et partout l'on a compris à cause de cela l'importance des

oeuvres de jeunesse destinées à donner à nos adolescents des notions justes et morales, claires et élevées sur toutes les questions religieuses et sociales qui agitent le monde. Ces œuvres de jeunesse, qui couvrent toute l'étendue du sol de la France, sont à la fois l'effet et la cause d'un renouveau catholique incontestable qui a pris naissance il y a trois quarts de siècle sous l'action vigoureuse de trois hommes déjà célèbres à d'autres titres: Lacordaire, un moine; Perreyve, un prêtre; Ouzanam, un laïque. Il faudrait des volumes pour raconter de chacun d'eux tout ce qu'il a fait; l'auteur s'en est sagement tenu au seul aspect de leur action qui visait le relèvement de la France religieuse par la jeunesse. On y lira avec intérêt et admiration ce qu'ils ont fait de cette jeunesse de leur temps tout imbuë d'indifférence et de rationalisme et comment avec elle et par elle ils ont jeté les premiers germes de ce renouveau catholique dont nous sommes les témoins et les bénéficiaires. Ils ont conquis à l'action catholique ceux qui constituent la partie supérieure de la société. Nous avons, nous, à conquérir les masses. C'est en suivant les traces des trois grands précurseurs qu'on nous présente que nous pourrions y arriver, et à ce titre le livre de M. l'abbé Gellon est un enseignement vivant.

vous dire en passant que, si par hasard vous faites partie du conseil, ce serait un bien pour notre municipalité de vous voir sortir de cette importante charge, car je serais porté à croire que vous pratiquez sur une haute échelle, ce que vous avez démontré dans votre lettre. Je faisais donc aux personnes qui ont eu l'avantage de vous lire, de vous juger. Vous me dites ADIEU (en correspondance). Permettez-moi de vous dire que j'accepte très volontiers, car franchement je ne tiens guère à correspondre avec une personne qui cache son nom comme vous l'avez fait, et en plus comme il est temps de se présenter les souhaits traditionnels, les miens sont, pour vous, que votre véritable nom soit jamais connu, afin de ne pas perdre les bonnes qualités que vous prétendez avoir dans votre dernière lettre.

Je demeure, Monsieur le Contribuable, votre tout dévoué

L. J. A. Chevron.

Pointe-au-Père le 4 janvier 1923.

TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: L'ABBÉ PERREYVE. — FREDERIC OUVANAM. Par l'abbé V. Gellon. — Un volume in-8 couronne. Broché: 0 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 fr. 50. — Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On l'a souvent dit, l'espoir est dans le monde élevé et cultivé, plus que dans les masses populaires plus faites pour suivre un mouvement que pour le créer. Et partout l'on a compris à cause de cela l'importance des

oeuvres de jeunesse destinées à donner à nos adolescents des notions justes et morales, claires et élevées sur toutes les questions religieuses et sociales qui agitent le monde. Ces œuvres de jeunesse, qui couvrent toute l'étendue du sol de la France, sont à la fois l'effet et la cause d'un renouveau catholique incontestable qui a pris naissance il y a trois quarts de siècle sous l'action vigoureuse de trois hommes déjà célèbres à d'autres titres: Lacordaire, un moine; Perreyve, un prêtre; Ouzanam, un laïque. Il faudrait des volumes pour raconter de chacun d'eux tout ce qu'il a fait; l'auteur s'en est sagement tenu au seul aspect de leur action qui visait le relèvement de la France religieuse par la jeunesse. On y lira avec intérêt et admiration ce qu'ils ont fait de cette jeunesse de leur temps tout imbuë d'indifférence et de rationalisme et comment avec elle et par elle ils ont jeté les premiers germes de ce renouveau catholique dont nous sommes les témoins et les bénéficiaires. Ils ont conquis à l'action catholique ceux qui constituent la partie supérieure de la société. Nous avons, nous, à conquérir les masses. C'est en suivant les traces des trois grands précurseurs qu'on nous présente que nous pourrions y arriver, et à ce titre le livre de M. l'abbé Gellon est un enseignement vivant.

vous dire en passant que, si par hasard vous faites partie du conseil, ce serait un bien pour notre municipalité de vous voir sortir de cette importante charge, car je serais porté à croire que vous pratiquez sur une haute échelle, ce que vous avez démontré dans votre lettre. Je faisais donc aux personnes qui ont eu l'avantage de vous lire, de vous juger. Vous me dites ADIEU (en correspondance). Permettez-moi de vous dire que j'accepte très volontiers, car franchement je ne tiens guère à correspondre avec une personne qui cache son nom comme vous l'avez fait, et en plus comme il est temps de se présenter les souhaits traditionnels, les miens sont, pour vous, que votre véritable nom soit jamais connu, afin de ne pas perdre les bonnes qualités que vous prétendez avoir dans votre dernière lettre.

Je demeure, Monsieur le Contribuable, votre tout dévoué

L. J. A. Chevron.

Pointe-au-Père le 4 janvier 1923.

TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: L'ABBÉ PERREYVE. — FREDERIC OUVANAM. Par l'abbé V. Gellon. — Un volume in-8 couronne. Broché: 0 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 fr. 50. — Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On l'a souvent dit, l'espoir est dans le monde élevé et cultivé, plus que dans les masses populaires plus faites pour suivre un mouvement que pour le créer. Et partout l'on a compris à cause de cela l'importance des

oeuvres de jeunesse destinées à donner à nos adolescents des notions justes et morales, claires et élevées sur toutes les questions religieuses et sociales qui agitent le monde. Ces œuvres de jeunesse, qui couvrent toute l'étendue du sol de la France, sont à la fois l'effet et la cause d'un renouveau catholique incontestable qui a pris naissance il y a trois quarts de siècle sous l'action vigoureuse de trois hommes déjà célèbres à d'autres titres: Lacordaire, un moine; Perreyve, un prêtre; Ouzanam, un laïque. Il faudrait des volumes pour raconter de chacun d'eux tout ce qu'il a fait; l'auteur s'en est sagement tenu au seul aspect de leur action qui visait le relèvement de la France religieuse par la jeunesse. On y lira avec intérêt et admiration ce qu'ils ont fait de cette jeunesse de leur temps tout imbuë d'indifférence et de rationalisme et comment avec elle et par elle ils ont jeté les premiers germes de ce renouveau catholique dont nous sommes les témoins et les bénéficiaires. Ils ont conquis à l'action catholique ceux qui constituent la partie supérieure de la société. Nous avons, nous, à conquérir les masses. C'est en suivant les traces des trois grands précurseurs qu'on nous présente que nous pourrions y arriver, et à ce titre le livre de M. l'abbé Gellon est un enseignement vivant.

vous dire en passant que, si par hasard vous faites partie du conseil, ce serait un bien pour notre municipalité de vous voir sortir de cette importante charge, car je serais porté à croire que vous pratiquez sur une haute échelle, ce que vous avez démontré dans votre lettre. Je faisais donc aux personnes qui ont eu l'avantage de vous lire, de vous juger. Vous me dites ADIEU (en correspondance). Permettez-moi de vous dire que j'accepte très volontiers, car franchement je ne tiens guère à correspondre avec une personne qui cache son nom comme vous l'avez fait, et en plus comme il est temps de se présenter les souhaits traditionnels, les miens sont, pour vous, que votre véritable nom soit jamais connu, afin de ne pas perdre les bonnes qualités que vous prétendez avoir dans votre dernière lettre.

Je demeure, Monsieur le Contribuable, votre tout dévoué

L. J. A. Chevron.

Pointe-au-Père le 4 janvier 1923.

TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: L'ABBÉ PERREYVE. — FREDERIC OUVANAM. Par l'abbé V. Gellon. — Un volume in-8 couronne. Broché: 0 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 fr. 50. — Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On l'a souvent dit, l'espoir est dans le monde élevé et cultivé, plus que dans les masses populaires plus faites pour suivre un mouvement que pour le créer. Et partout l'on a compris à cause de cela l'importance des

oeuvres de jeunesse destinées à donner à nos adolescents des notions justes et morales, claires et élevées sur toutes les questions religieuses et sociales qui agitent le monde. Ces œuvres de jeunesse, qui couvrent toute l'étendue du sol de la France, sont à la fois l'effet et la cause d'un renouveau catholique incontestable qui a pris naissance il y a trois quarts de siècle sous l'action vigoureuse de trois hommes déjà célèbres à d'autres titres: Lacordaire, un moine; Perreyve, un prêtre; Ouzanam, un laïque. Il faudrait des volumes pour raconter de chacun d'eux tout ce qu'il a fait; l'auteur s'en est sagement tenu au seul aspect de leur action qui visait le relèvement de la France religieuse par la jeunesse. On y lira avec intérêt et admiration ce qu'ils ont fait de cette jeunesse de leur temps tout imbuë d'indifférence et de rationalisme et comment avec elle et par elle ils ont jeté les premiers germes de ce renouveau catholique dont nous sommes les témoins et les bénéficiaires. Ils ont conquis à l'action catholique ceux qui constituent la partie supérieure de la société. Nous avons, nous, à conquérir les masses. C'est en suivant les traces des trois grands précurseurs qu'on nous présente que nous pourrions y arriver, et à ce titre le livre de M. l'abbé Gellon est un enseignement vivant.

vous dire en passant que, si par hasard vous faites partie du conseil, ce serait un bien pour notre municipalité de vous voir sortir de cette importante charge, car je serais porté à croire que vous pratiquez sur une haute échelle, ce que vous avez démontré dans votre lettre. Je faisais donc aux personnes qui ont eu l'avantage de vous lire, de vous juger. Vous me dites ADIEU (en correspondance). Permettez-moi de vous dire que j'accepte très volontiers, car franchement je ne tiens guère à correspondre avec une personne qui cache son nom comme vous l'avez fait, et en plus comme il est temps de se présenter les souhaits traditionnels, les miens sont, pour vous, que votre véritable nom soit jamais connu, afin de ne pas perdre les bonnes qualités que vous prétendez avoir dans votre dernière lettre.

Je demeure, Monsieur le Contribuable, votre tout dévoué

L. J. A. Chevron.

Pointe-au-Père le 4 janvier 1923.

TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: L'ABBÉ PERREYVE. — FREDERIC OUVANAM. Par l'abbé V. Gellon. — Un volume in-8 couronne. Broché: 0 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 fr. 50. — Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On l'a souvent dit, l'espoir est dans le monde élevé et cultivé, plus que dans les masses populaires plus faites pour suivre un mouvement que pour le créer. Et partout l'on a compris à cause de cela l'importance des

oeuvres de jeunesse destinées à donner à nos adolescents des notions justes et morales, claires et élevées sur toutes les questions religieuses et sociales qui agitent le monde. Ces œuvres de jeunesse, qui couvrent toute l'étendue du sol de la France, sont à la fois l'effet et la cause d'un renouveau catholique incontestable qui a pris naissance il y a trois quarts de siècle sous l'action vigoureuse de trois hommes déjà célèbres à d'autres titres: Lacordaire, un moine; Perreyve, un prêtre; Ouzanam, un laïque. Il faudrait des volumes pour raconter de chacun d'eux tout ce qu'il a fait; l'auteur s'en est sagement tenu au seul aspect de leur action qui visait le relèvement de la France religieuse par la jeunesse. On y lira avec intérêt et admiration ce qu'ils ont fait de cette jeunesse de leur temps tout imbuë d'indifférence et de rationalisme et comment avec elle et par elle ils ont jeté les premiers germes de ce renouveau catholique dont nous sommes les témoins et les bénéficiaires. Ils ont conquis à l'action catholique ceux qui constituent la partie supérieure de la société. Nous avons, nous, à conquérir les masses. C'est en suivant les traces des trois grands précurseurs qu'on nous présente que nous pourrions y arriver, et à ce titre le livre de M. l'abbé Gellon est un enseignement vivant.

vous dire en passant que, si par hasard vous faites partie du conseil, ce serait un bien pour notre municipalité de vous voir sortir de cette importante charge, car je serais porté à croire que vous pratiquez sur une haute échelle, ce que vous avez démontré dans votre lettre. Je faisais donc aux personnes qui ont eu l'avantage de vous lire, de vous juger. Vous me dites ADIEU (en correspondance). Permettez-moi de vous dire que j'accepte très volontiers, car franchement je ne tiens guère à correspondre avec une personne qui cache son nom comme vous l'avez fait, et en plus comme il est temps de se présenter les souhaits traditionnels, les miens sont, pour vous, que votre véritable nom soit jamais connu, afin de ne pas perdre les bonnes qualités que vous prétendez avoir dans votre dernière lettre.

Je demeure, Monsieur le Contribuable, votre tout dévoué

L. J. A. Chevron.

Pointe-au-Père le 4 janvier 1923.

TROIS PRECURSEURS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE: L'ABBÉ PERREYVE. — FREDERIC OUVANAM. Par l'abbé V. Gellon. — Un volume in-8 couronne. Broché: 0 fr. 50; relié pleine percaline, tranche rouge: 7 fr. 50. — Affranchissement: France, 0 fr. 50. Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

On l'a souvent dit, l'espoir est dans le monde élevé et cultivé, plus que dans les masses populaires plus faites pour suivre un mouvement que pour le créer. Et partout l'on a compris à cause de cela l'importance des

En venant acheter votre marchandise ici, vous êtes certains d'avoir toujours les plus bas prix
Les marchandises annoncées la semaine dernière dans notre annonce restent au même taux pour le temps des fêtes. En plus je viens de recevoir un bel assortiment de bonbons et chocolats.
Bonbons français: 20 à 35c.
Bonbons mélangés, à des prix minimes.
Grand choix de pommes et d'oranges.
Biscuits de toutes variétés.
VENEZ! VENEZ! VOUS SEREZ SATISFAITS
ALBERT MICHAUD
Avenue de L'Evêché - RIMOUSKI

BIC
Mort de M. Omer Chamberland
M. Omer Chamberland, fils de M. Aurèle Chamberland, marchand du Bic, est décédé à l'âge de 14 ans et 3 ans mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 8 courant au Bic, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.
oeuvres de jeunesse destinées à donner à nos adolescents des notions justes et morales, claires et élevées sur toutes les questions religieuses et sociales qui agitent le monde. Ces œuvres de jeunesse, qui couvrent toute l'étendue du sol de la France, sont à la fois l'effet et la cause d'un renouveau catholique incontestable qui a pris naissance il y a trois quarts de siècle sous l'action vigoureuse de trois hommes déjà célèbres à d'autres titres: Lacordaire, un moine; Perreyve, un prêtre; Ouzanam, un laïque. Il faudrait des volumes pour raconter de chacun d'eux tout ce qu'il a fait; l'auteur s'en est sagement tenu au seul aspect de leur action qui visait le relèvement de la France religieuse par la jeunesse. On y lira avec intérêt et admiration ce qu'ils ont fait de cette jeunesse de leur temps tout imbuë d'indifférence et de rationalisme et comment avec elle et par elle ils ont jeté les premiers germes de ce renouveau catholique dont nous sommes les témoins et les bénéficiaires. Ils ont conquis à l'action catholique ceux qui constituent la partie supérieure de la société. Nous avons, nous, à conquérir les masses. C'est en suivant les traces des trois grands précurseurs qu'on nous présente que nous pourrions y arriver, et à ce titre le livre de M. l'abbé Gellon est un enseignement vivant.

Le Succès Assuré.
Une question nous est posée souvent
"Quelles sont les chances de succès de la Compagnie de Pouvoir du Bas St. Laurent?"
Oubliez toute la région et ne considérez que vos besoins personnels; vous désirez le confort: —vous cherchez à augmenter les revenus de votre ferme en produisant plus et en réduisant les dépenses; vous aimeriez avoir la lumière et l'eau dans votre maison et vos bâtiments; traire vos vaches, écrémer le lait, couper votre bois, battre votre avoine; faire exécuter à la machine tous les travaux de routine qui ne produisent pas en rapport avec votre travail. Pour ces services vous seriez satisfait de payer un certain montant chaque année.
Considérez maintenant 70,000 cultivateurs dans votre cas; ajoutez les usines, manufactures, entreprises Ju gouvernement qui, eux, ont absolument besoin de pouvoir et de lumière: les villes et villages de votre région qui s'éclairent à l'électricité et qui sont disposés à signer leurs contrats.
Consultez les statistiques du Gouvernement Provincial qui accusent une augmentation de 30% dans la population de la région du Bas St. Laurent:—
Etes-vous surpris maintenant que les membres du clergé et ceux qui ont le progrès de la région à cœur et qui connaissent les bons placements, aient acheté de ces obligations pour une somme importante?
N'attendez pas à demain il serait trop tard. Achetez une obligation aujourd'hui soit en argent ou en échangeant les obligations que vous avez déjà.
LE COMPTOIR FINANCIER CANADIEN, Inc.,
40 Rue de l'Hôpital, MONTREAL.
LE CREDIT ANGLO-FRANCAIS, Limitée,
Edifice Banque d'Hochelega, QUEBEC.